



Vienne - 18 avril 2018

## Vaccination : une semaine pour en parler et faire le point !

**Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle obligation vaccinale pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2018 et face à la recrudescence de certaines maladies comme la rougeole, dont les séquelles peuvent être lourdes (1 cas sur 4 a été hospitalisé) voire avoir des conséquences mortelles, la Semaine de la vaccination est l'occasion pour l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires de rappeler non seulement aux jeunes parents, mais à l'ensemble de la population l'importance de la vaccination, et ce, à tout âge de la vie.**

### Obligations vaccinales : seulement 6 rendez-vous pour s'immuniser contre 11 maladies

L'obligation vaccinale qui n'était appliquée jusqu'alors qu'au vaccin DTP (Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite) a permis d'atteindre un taux de couverture vaccinale supérieur à 95 % (couverture recommandée par l'OMS) et ainsi faire disparaître la diphthérie et la poliomyélite de notre pays. Néanmoins, pour les autres vaccins seulement recommandés, la couverture est globalement insuffisante avec pour conséquence la recrudescence de certaines maladies.

Ce constat a poussé la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, à faire de l'amélioration de la couverture vaccinale une priorité de santé publique et à étendre l'obligation vaccinale pour les enfants à 11 vaccinations avec la coqueluche, le ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole), l'*Haemophilus influenzae* de type B, l'hépatite B, le pneumocoque et le méningocoque C.

**Or, 70% des enfants sont déjà vaccinés contre ces 11 maladies.** Il ne s'agit donc pas de nouveaux vaccins, mais d'une extension de l'obligation aux 8 vaccins supplémentaires qui étaient déjà recommandés et présents dans le calendrier vaccinal. En pratique, 6 rendez-vous suffisent entre la naissance et les 18 mois de l'enfant pour l'immuniser contre ces 11 maladies.

### La vaccination, c'est toute la vie !

Pour assurer une bonne couverture vaccinale et éviter le retour de maladies graves, la vaccination n'est pas seulement essentielle chez les nourrissons, mais à tous les âges de la vie. En plus d'être immunisé au plan individuel, elle permet de protéger les personnes de son entourage qui ne peuvent pas être vaccinées (personnes immunodéprimées, nouveau-nés, femmes enceintes) ou les personnes âgées.

### Rougeole, une épidémie qui aurait pu être évitée

L'épidémie de rougeole qui sévit depuis fin 2017 en Nouvelle-Aquitaine est un exemple de réapparition de certaines maladies infectieuses. Ce retour s'explique par la couverture vaccinale insuffisante, parfois nettement inférieure à 80 % dans certains départements de Nouvelle-Aquitaine, pour le vaccin ROR (Rougeole-Oreillons-Rubéole). Si les autorités sanitaires et les professionnels de santé mettent tout en œuvre pour éviter la propagation du virus, la meilleure arme pour lutter contre la rougeole reste la vaccination.

### Semaine de la vaccination : aller à la rencontre de la population pour informer

La vaccination suscite beaucoup d'interrogations, de craintes et de doutes, amplifiés par de fausses informations qui peuvent laisser penser que les risques encourus sont plus grands quand on se vaccine que quand on ne se vaccine pas.

Il est donc primordial de fournir au grand public des informations objectives et transparentes. C'est pourquoi, à l'occasion de la Semaine de la vaccination, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires vont au contact des citoyens pour les informer, répondre à leurs questions et les inciter à vérifier s'ils sont à jour de leurs vaccins.

#### Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

Roxanne Poirier - roxanne.poirier@otempora.com

[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

# Semaine de la vaccination

du 23 au 29 avril 2018

communiqué



De nombreuses actions de proximité sont mises en place dans chaque départements : conférences-débats, stands d'information, séances de vaccination gratuites, information sur le Carnet de Vaccination Électronique, etc.

## Les actions phares prévues dans la Vienne

### Conférence de presse sur la vaccination

Le 23 avril, à 15h

#### Préfecture

Cette conférence vise à sensibiliser les citoyens à la vaccination et à promouvoir la création du carnet de vaccination électronique.

**Organisée par le Conseil départemental de la Vienne en partenariat avec le Dr Koeck, l'URPS Pharmaciens, l'URPS Médecins, la CPAM et l'Éducation Nationale**

### Conférence de presse – Ville de Châtellerault

Le 25 avril, à 16h

**Ville de Châtellerault, Service hygiène et santé, 9 rue du Souci**

Cette conférence vise à sensibiliser les citoyens, enfants et adultes, à l'importance de la vaccination.

**Organisé par la Ville de Châtellerault**

Toutes les informations relatives à cette opération sont sur le site : [www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)

Pour en savoir plus sur la vaccination : [www.vaccination-info-service.fr](http://www.vaccination-info-service.fr)

#### Contacts Presse :

Agence O tempora - Tél. 05 56 81 01 11

Samuel Attia - samuel.attia@otempora.com - Tél. 06 63 92 63 50

Roxanne Poirier - roxanne.poirier@otempora.com

[www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr](http://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr)